

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1754/PCG prescrivant la suspension du permis de conduire.

n° 73-1754/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
17 décembre 1973

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1974

Date du numéro
10 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1%, — Sont suspendus pour Une durée de quinze jours: Le permis de conduire n° 103/68 catégorie B délivré le 24-1-1968 par TP de Djibouti à M. Hassan Farah Sougal, né en 1939 à Djibouti, fils de Farah Sougal et de Fatma Ismaël, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, quartier 7 boulevard 28 n° 68. Le permis de conduire n° 1982 catésorie B.C. délivré le 15-12-1972 par HP de Djibouti à M. Mohamed Salem Omar, né le 20 octobre 1951 à Djibouti, fils de Salem Omar et de Hafsa Mouss> chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 2 avenue 3 n° 11 Le permis de conduire n° 926/71 catégorie A.B. délivré le 16-6-1971 par TP de Djibouti à M. Mohamed Hassan Charif, né en 1946 à Obock, fils de Hassan Charif et de Amina Mahamoud, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, cité Arhiba n° H 22. Le permis de conduire n° 145 catésorie B délivré le 16-2-1973 par TP de Djibouti à M. Cerveaux, Klébert. né le 23 mars 1954 à Sainte Marie (Réunion), fils de Marcel et de Maillot Alice, militaire, demeurant à Djibouti, S.P. 85 020 Marine Nationale. Art. 2. — Est suspendu pour une durée de 3 semaines: Le permis de conduire n° 106/68 catégorie B.C.D. délivré le 21-2-1973 par TP de Djibouti à M. Ismaël Bahadon Guelleh, né vers 1948 à Holl-Holl, fils de Bahadon Guelleh et de Wilo Aouled, chauffeur, demeurant à Ambouli cité carton. Art. 3 — Sont suspendus pour une durée de un mois : Le permis de conduire n° 116/73 catégorie A délivré le 7-2-1973 par TP de Djibouti à M. Pippo Claudio, né le 12 mars 1956 à Alexandrie, fils de Estore et de Gaccehero Carolina, étudiant, demeurant à Djibouti, Bar du «< Triton » plateau du serpent. Le permis de conduire n° 54 catégorie B délivré le 13-2-1953 par TP de Djibouti à M. Hassan Awaleh Mead, né en 1928 à Djibouti, fils de Awaleh Mead et de Alimo Badelk, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier 3 avenue 15 n° 67. Le permis de conduire n° 78 490 506 catégorie B délivré le 29-4 -1971 par préfecture Yvelines à M. Justafre Patrick, né le 6 mai 1949 à Constantine (Algérie), fils de Jean et de Rouch Jeanne, militaire, demeurant à Djibouti camp Letellier, Le permis de conduire n° 544/61 catégorie B.C.D. délivré le 18-8-1961 par TP de Djibouti à M. Ahmed Areyeh Bouni, né vers 1934 à Doudah, fils de Areyeh Bouni et de Mariam Hoch, chauffeur demeurant à Djibouti quartier 4 avenue 21 n° 29. Le permis de conduire n° ignoré du 8-7-1969 catégorie B délivré par préfecture ST Lo à M. Cerveau Guy, né le 21 mai 1951 à Coutances (Manche), fils de Emile et de Levieux Marie, agent d'escala, demeurant à Djibouti, immeuble de la messagerie maritime plateau du serpent. Le permis de conduire n° 770/65 catégorie B délivré le 22-2-1972 par TP de Djibouti à M. Fontaine Adrien, né le 22 décembre 1934 à St-Denis (Réunion), fils de Emile et de Sziba Irène, employé SEGEFOM, demeurant à Djibouti, lotissement du stade n° 103/01. Le permis de conduire n° 430/54 catégorie B délivré le 25-8-1971 par TP de Djibouti à M. Mahamoud Hassan Mohamed, né en 1931 à Djibouti, fils de Hassan Mohamed et de Kadra Ali, mécanicien, demeurant à Djibouti quartier 3 boulevard 26 n° 16. Le permis de conduire n° 726/63 catégorie B délivré le 11-9-1972 par TP de Djibouti à M. Ahmed Mohamed Issa dit «Cheïko », né vers 1940 à Obock, fils de Mohamed Issa et de Asna Loïta; sans profession, demeurant à Djibouti quartier 3 avenue 13 n° 96. Art. 4 — Sont suspendus pour une durée de un mois et 15 jours : Le permis de conduire n° 242 940 catégorie B.C.D.E. délivré le 28-9-1966 par préfecture du Loiret à M. Piedalu Max, né le 24 septembre 1948 à Orléans (45), fils de Germain et de Launay Yvonne. employé service des eaux, demeurant à Djibouti à la

station de pompage. Le permis de conduire n° 189/70 catégorie B.C. délivré le 2-6-1971 par TP de Djibouti à M. Moussa Abdi Negueyeh, né vers 1948 à Ouea, fils de Abdi Negueyeh et de Chamis Andouleh, chauffeur, demeurant à Djibouti quartier 6 rue 6 n° 9. Le permis de conduire n° 844/73 catégorie B délivré le 24-8-1973 par TP de Djibouti à M. Woldehana Jean-Pierre, né le 26 novembre 1949 à Djibouti, fils de Woldehana Marthe, militaire, demeurant à Djibouti S.P. 85 044 Marine Nationale. Le permis de conduire n° 848/67 catégorie B délivré le 16-8-1967 par TP de Djibouti à M. Moulid Askar Guelleh, né en 1949 à Diibouti, fils de Askar Guelleh et de Fatouma Ahmed, chauffeur, demeurant à Djibouti quartier 5 avenue 26 n° 154. Le permis de conduire n° 1309 catégorie B.C. délivré le 17-3-1971 par TP de Djibouti à M. Ahmed Chamsan Saïd, né le 28 décembre 1948 à As-Eyla, fils de Chamsan Saïd et de Robo Galeb, chauffeur demeurant à Ambouli boulevard 8 maison 51.